



Autoroute et route 4 voies

Par **mmarquan**, le **06/03/2011** à **15:11**

Bonjour,

J'ai hérité d'une maison en 1985(celle ci se situe à 150Kms de mon domicile et travail 2H30 de route), l'année suivante une autoroute devait passer sur la maison, depuis je ne peux ni réparer ni vendre ce bien. le projet autoroutier est arrêté mais en contrepartie un projet route 4 voies est depuis envisagé(Pau Oloron). Je paye des impots fonciers, alors que cette maison vu qu'elle est innocupée depuis tous ce temps est sqattée et a été dégradée et donc inhabitable(plus de fenêtrés plus de volets, murs internes détruits,cuivre volé, etc..). Que puis-je faire ? Je voulais réparer et louer en attendant ma retraite... j'ai 53 ans je suis en location actuellement, et ne sais plus quoi faire!
merci d'avance,